

Résolution générale du congrès 2026

L'UTCAC poursuivra la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux des TSEEAC, Attachés et IEEAC, et des agents contractuels exerçant des fonctions analogues, avec pour objectif de pérenniser et de développer l'activité de tous les services de la DGAC.

L'UTCAC n'a pas signé le protocole DGAC 2023-2027 qui déséquilibrait le corps des TSEEAC avec la création du corps unique de contrôleurs, était vecteur d'inégalités notamment pour les CTE, les enseignants ENAC, mais aussi pour les Attachés et les détenteurs de licences DSNA qui sont très largement sous-évaluées. De plus, ce protocole, ne contenait pas suffisamment de garanties pour les contrôleurs TSEEAC et prévoyait la fermeture d'un nombre important de tours TSEEAC, sans pour autant en donner la liste.

D'ailleurs, depuis cette signature, dans leurs différentes publications, certaines organisations syndicales signataires ont dénoncé des mesures injustes.

A ce jour, seules les listes A (terrains passant ICNA tour) et 1 (terrains dont la tour TSEEAC ferme) ont été publiées. Les listes suivantes qui devaient être publiées fin mars 2026 ne le seront pas avant l'été... et qui sait ? Peut-être bien plus tard encore. Cette annonce a été faite en CSA DGAC du 19 mars 2026.

Notre administration prend enfin conscience que, pour mener à bien une réforme territoriale d'ampleur, il est nécessaire d'avoir au préalable le consentement des élus locaux et que les aéroports ne préfèrent pas les agents AFIS aux contrôleurs TSEEAC, nous le savions et l'avions dit !

Ce retour à la réalité est bien trop tardif et, encore une fois, ce sont les TSEEAC qui en paient les conséquences ! Les collègues contrôleurs TSEEAC ne peuvent plus être maintenus dans l'attente concernant leur carrière et leur vie personnelle. De plus, la formation GSEA va dès septembre 2027 arrêter de former au contrôle. Les BO risquent de se réduire à peau de chagrin car il n'y aura plus d'alimentation via les sorties d'école et ce sont là encore les contrôleurs TSEEAC qui paieront la note par des conditions de travail dégradées.

L'UTCAC défendra l'arrêt de toute nouvelle fermeture de tours TSEEAC et le maintien de la formation contrôle dans le cursus GSEA. L'argument principal pour la mise en œuvre du corps unique étant l'âge de départ en retraite différent entre ICNA et TSEEAC contrôleurs, l'UTCAC défendra la retraite à 59 ans pour tous les contrôleurs, TSEEAC comme ICNA, puisque le principe de reprise des années de contrôle TSEEAC est désormais accepté pour le calcul de l'ATC.

La refonte du statut TSEEAC rendue nécessaire par la suppression de la 1ère qualification et de l'obligation de passer 4 ans dans le RTAC pour accéder au CTAC constitue une occasion unique de création d'un statut spécial permettant d'instaurer cet aspect « service actif ».

Cette réforme statutaire doit également permettre de créer, en haut du corps, un Grade à Accès Fonctionnel (GRAF), que l'UTCAC demande depuis janvier 2016, permettant de sécuriser les indices détenus par les TSEEAC en fin de carrière par rapport à la situation actuelle où ces indices sont liés à un détachement dans un emploi fonctionnel et de reconnaître le niveau des fonctions exercées par les TSEEAC.

Les derniers résultats du baromètre social sont très préoccupants notamment à la DSNA où les notes liées à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail font une chute vertigineuse. Ces résultats ne sont pas une surprise. Les résultats de la DSAC pointent la charge de travail élevée et la pression temporelle. La DSNA est encore dans le déni puisqu'il ne s'agirait, selon elle, que « d'une appréciation » et non de faits établis. L'UTCAC continuera à œuvrer au sein des différentes instances, de la DSNA et de la DSAC notamment, pour que ces problématiques soient réellement prises au sérieux.

L'UTCAC :

- Continuera à tenir sa place au sein des Groupes de Travail prévus par le protocole, ouverts aux Organisations Syndicales siégeant au CSA DGAC.
- Participera activement à la défense des statuts des personnels et agira pour préserver l'unité et l'avenir de l'ensemble des directions et des services de la DGAC au sein de la Fonction publique de l'Etat et s'opposera à leur démantèlement.
- Veillera à l'augmentation de l'attractivité du corps des TSEEAC et de sa visibilité afin de redresser la courbe du nombre de candidatures au concours externe.
- Continuera d'œuvrer à l'amélioration sensible du taux de remplacement au moment du départ en retraite pour tous les personnels, notamment par la création d'un mécanisme d'atténuation prévoyant le versement d'une allocation temporaire de complément retraite avec création d'un fond spécifique garanti par l'Etat, au profit de TOUS les personnels de la DGAC.
- Continuera de demander la généralisation de la semaine en 4 jours pour les agents en horaire de bureau qui le souhaitent.

L'UTCAC se fixe comme objectifs prioritaires :

- D'accompagner tous les collègues qui ont besoin d'aide personnelle notamment face à des cas de harcèlement.
- D'accompagner les contrôleurs TSEEAC maintenus dans l'incertitude.
- D'intervenir pour que la surveillance de l'assistance en escale par la DSAC ne pèse pas démesurément sur les inspecteurs de surveillance DSAC ou les CTE déjà surchargés.
- D'accompagner le SIA qui va subir de nombreuses réorganisations pour que les agents ne soient pas pénalisés par ces modernisations techniques et que l'organisation globale du SIA soit valorisée par une structure en domaines et pôles.
- De veiller à ce que les réflexions sur le déménagement du STAC Bonneuil soient réalisées en concertation et soient respectueuses des agents.
- De veiller à ce que la politique SPSI de stratégie immobilière de l'Etat s'applique là aussi en concertation avec les agents impactés. L'aménagement des espaces de travail a un lien direct sur la Qualité de Vie et Conditions de Travail.
- De défendre l'augmentation des possibilités d'accès aux emplois fonctionnels supérieurs afin d'instaurer de meilleurs déroulements de parcours professionnels. Dans ce cadre, l'UTCAC, défend l'accès possible des TSEEAC au RTAC sans détention de la QTSS (2^e qualification) ainsi que l'ouverture des postes de chargés ou chefs de projet et d'assistants de subdivision aux TSEEAC qui ne détiennent pas cette qualification.
- De veiller à l'amélioration des taux pro/pro et à l'élargissement de l'accès à l'échelon spécial de la Hors Classe pour les Attachés.
- De demander un accès statutaire au HEB pour les Attachés, à l'instar du corps des IEEAC.
- D'élargir l'accès aux emplois de chefs de service technique de l'aviation civile et de chefs de service technique principal (HEB et HEB bis) des Attachés.
- De continuer d'exiger des recrutements afin de garantir des effectifs permettant d'assurer l'ensemble des missions, de maintenir le haut niveau actuel de sécurité du transport aérien et de préserver la qualité de vie au travail des personnels.
- De débloquent l'avancement par l'amélioration des taux pro/pro qui se sont fortement dégradés pour les TSEEAC.
- D'améliorer les régimes indemnitaires dans le cadre du RIST (TSEEAC, IEEAC) d'une part, et du RIFSEEP (Attachés) d'autre part.